

Notre leçon...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 531

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La politique ne saurait
être en contradiction avec
la morale.

KANT
(Essai philosophique sur la
Paix perpétuelle.)

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25 Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.	ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	---	--

Notre leçon...

...Car pourrions-nous laisser glisser dans le passé cette affreuse dernière semaine de septembre sans en tirer une sévère leçon?... Nous ne sommes point en effet de ceux qui croient avec candeur que la rencontre de Munich a définitivement tout réglé, et que l'abominable guerre européenne est écartée pour longtemps. Nous avons grand peur au contraire que, de cet arrangement, en dehors de l'équité et du respect des engagements pris, ne surgissent bientôt de nouvelles causes de menaces, puis d'abominables conflits, et que, à continuer à vivre dans cette nouvelle « tour de Babel », comme M. Ernest Bovet qualifie si bien le désarroi moral et politique actuel, nous marchions tout droit et d'autant plus sûrement à la catastrophe. Car jamais, dans l'histoire, l'on n'a vu l'appétit des conquérants se calmer à mi-chemin, et jamais non plus n'a pu durer bien longtemps un état de choses basé sur l'écrasement d'un peuple, si héroïquement conciliant que se soit montré celui-ci.

Nous savons la riposte que va soulever cette affirmation: « Alors, pour sauver la paix il aurait fallu accepter la guerre?... »

Non. La guerre, la guerre moderne surtout, est une monstruosité, et ce que nous écrit à ce sujet une de nos amies anglaises, dont on trouvera la lettre ci-après, donne le frisson sans que nous ayons besoin d'insister davantage. Les peuples, aucun peuple quel qu'il soit, n'en veulent plus, la crise par laquelle nous venons de passer l'a éloquentement démontré. Mais si la rencontre de Munich, alors que la douzième heure avait déjà presque sonné, n'a pu arriver à d'autres résultats, c'est qu'au paravant il aurait fallu agir, voir clair, dénoncer le chantage à la guerre, et savoir dire un Non d'autant plus catégorique que la situation des démocraties occidentales était plus forte. Et c'est justement pour travailler à empêcher le retour du monstre qui nous a frôlés de si près qu'il est de notre devoir, dès maintenant, de regarder en face la leçon que nous avons à apprendre.

Certes, comme le remarque notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, qui a publié dans son numéro du 1^{er} octobre, des conseils pleins de sagesse sur notre attitude morale en ces temps épouvantables, nous, femmes suisses, qui ne sommes pas électrices, nous n'avons pas voix au chapitre et ne pouvons donc pas influencer directement les événements. Mais il ne faudrait pas non plus que cette constatation devint une trop commode excuse pour tout oublier et ne rien vouloir apprendre. Avec ou sans bulletin de vote, nous constituons pourtant par nos conversations, nos lectures, par les réactions de notre jugement, par la manifestation de notre pensée, une fraction de cette opinion publique, dont l'importance, en essayant un peu, peut être plus grande que nous le supposons. Et c'est en songeant à cette influence, indirecte mais profonde, que nous devons toutes, en ces heures graves, faire notre examen de conscience et reconnaître combien nous avons manqué à nos responsabilités.

La paix. L'avons-nous toujours voulue? N'avons-nous pas parfois déclaré — et certaines affirmations à ce sujet résonnent encore dans mes oreilles — que travailler pour elle était perdre son temps, et que l'œuvre sociale et patriotique nous réclamait bien davantage, nous autres femmes suisses? N'avons-nous pas laissé traiter sans motifs ses défenseurs d'idéologues, d'antimilitaristes, voire même de bolchévistes ou de communistes payés par Moscou, contribuant ainsi à semer la confusion et la méfiance? Avons-nous pris la peine de nous la représenter, elle et ses partisans, autrement qu'une colombe entourée de naïfs pleurnicheurs? Ignorant ainsi toute l'énorme somme de connaissances précises et scientifiques, d'ordre économique, politique ou technique, qu'elle exige de ceux qui travaillent pour elle? Combien, dans nos Sociétés féminines de Suisse romande — et si je parle d'elles ici, c'est parce que ce sont celles que

XXXVII^e Assemblée de l'Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses à Neuchâtel

Un message aux déléguées et aux membres des Sociétés alliées

Au moment où nous aurions voulu achever dans la joie nos préparatifs pour vous accueillir, nous nous demandions avec angoisse ce que serait cette rencontre, et même si elle pourrait avoir lieu. Ce soir, enfin, nous reprenons espoir: la catastrophe paraît s'éloigner. Qu'il sera bon, précisément à cette heure-ci, de nous réunir dans un sentiment de délivrance et d'amitié, fermement résolues à nous consacrer à la reconstruction d'un monde nouveau, meilleur peut-être parce qu'il fera aux femmes une plus large place, laissant leurs qualités et leurs aspirations s'épanouir dans la justice, la paix et la concorde! Vous serez accueillies à Neuchâtel, comme

la colombe de l'arche, et, plus que jamais, les bienvenues.

LE COMITÉ DE RÉCEPTION.

Rappel du programme

- Samedi 8 octobre: Salle du Grand Conseil.
14 h.: Assemblée. Rapports divers et propositions: *Que peut faire l'Alliance pour le maintien des maisons du soldat?* — Questions d'éducation nationale, d'hygiène et d'études législatives. — *La responsabilité des femmes dans le maintien et le développement de la démocratie suisse* (M^{lle} H. Stucki, Berne).
20 h. 15: Soirée familière au restaurant Beau-Séjour.
Dimanche 9 octobre:
9 h.: Salle de paroisse, Faub. de l'Hôpital: Culte spécial par M^{lle} von Auw, aumônier à St-Loup.
10 h.: Salle du Grand Conseil: Séance publique. *Le Congrès du C. I. F., à Edimbourg* (M^{lle} Girod, Genève). — *Un service civil pour les jeunes filles* (M^{lle} R. Neuenschwander, Berne). — Discussion.
13 h.: Repas en commun.

je connais le mieux — ont soutenu l'effort intelligent et fécond des conférences d'études, écoles d'été, etc. sur les divers aspects de la paix, organisées sur notre sol, et aux séances desquelles nous n'étions qu'une faible, très faible minorité de Suisses, alors qu'y arrivaient en nombre des femmes de lointains pays. Qu'avons-nous fait pour la Société des Nations, qui eût pu, qui pourrait encore être le plus admirable instrument pour établir la paix si on voulait l'utiliser? et que nous avons laissé railler, vilipender, affaiblir, méseuser, sans la connaître ni la défendre, nous bornant à colporter sur son compte des critiques qui prouvaient seulement notre ignorance ou notre mauvaise volonté. Qu'avons-nous fait pour renforcer chez nous la démocratie? quel appui avons-nous donné à ses défenseurs? et ne nous sommes-nous pas trop souvent abrités derrière le commode prétexte de « ne pas faire de politique » pour leur refuser notre concours et nos sympathies, aveugles que nous étions de ne pas comprendre l'enseignement de ces derniers mois que ce sont les dictatures et non les démocraties qui menacent la paix. Ne nous sommes-nous pas laissés déplorablement influencer par les opinions, souvent sans fondement, de nos voisins, de nos amis, de nos journaux, oubliant tout esprit de saine et vigilante critique? et ébloui et persuadé par ceux qui voulaient nous faire croire que seul le régime autoritaire comporte l'ordre? Et enfin, n'avons-nous pas entravé la collaboration de tous et de toutes aux responsabilités communes, en traitant les revendications des femmes comme désuètes et déplacées, et en déclarant bien haut que « le moment était mal choisi » pour les formuler?...

Il n'en est certainement pas une de nous, femmes suisses, ayant plus ou moins attaché son nom à un mouvement féminin, qui n'ait été sollicitée, non pas une fois, mais plusieurs, durant la tragique semaine du 23 au 30 septembre, de prendre la tête d'une action quelconque « pour que les femmes suisses fassent quelque chose »: message au Conseil Fédéral, proclamation par Radio, et surtout pétition des femmes suisses à Hitler... Neuf fois sur dix, celles qui venaient à nous avec ces propositions étaient totalement étrangères à nos activités, n'avaient jamais suivi nos séances, ignoraient tout de notre travail pour le suffrage, pour la démocratie, pour la paix. C'est dire que si leur confiance de la dernière minute était touchante, leur bonne volonté trop tardive était nulle. Et là est la leçon qu'il faut que nous apprenions toutes: que ce n'est pas à l'heure suprême, par un geste de crainte vague autant que sentimentale, mais seulement par une action réfléchie, persévérante, par un travail assidu, par une vision claire des faits, par une volonté nette d'objectivité, et enfin par une conviction profonde, dut-elle même imposer des sacrifices — c'est ainsi seulement que la paix pourra être sauvée. E. Gd.



Autour de la „Saffa“

I. L'Assemblée générale annuelle

L'assemblée annuelle de la Société coopérative de cautionnement « Saffa », qui groupe 428 membres, que préside M^{lle} Dora Schmidt (Berne), et dans le comité de laquelle M^{lle} Suzanne Brenner (Genève), Mmes Alice Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz), et Jeanne Zwicky-Recordon, pharmacienne (Lausanne) représentent la Suisse romande, a eu lieu à Berne, le 24 septembre dernier.

Durant l'exercice écoulé, la société a reçu 137 demandes de cautionnement, en a effectivement accordé 46 pour un total de Fr. 106,700; 19 concernaient des entreprises en activité, 8 la reprise de commerces, 6 l'ouverture de commerces, 5 la formation professionnelle, 8 des garanties pour des cautionnements d'employées. Le nombre des demandes présentées a diminué, d'une part parce que le public connaît mieux le but et les moyens de la société, d'autre part parce qu'une certaine reprise des affaires a procuré du travail à de nombreuses femmes, et limité ainsi la création d'affaires indépendantes; de plus, grâce à l'abondance des capitaux, les banques et les particu-



Cliché Mouvement Féministe
M^{me} Frantiska PLAMINKOWA

qui incarne par son activité le mouvement féministe en Tchécoslovaquie, et à laquelle nous adressons, au nom de toutes nos lectrices, l'expression de notre vibrante sympathie et de notre affection, dans l'espérance que traverse son pays.

liers accordent plus facilement du crédit; durant cet exercice, plusieurs requérantes ont retiré leurs demandes parce qu'elles avaient trouvé ailleurs les capitaux nécessaires.

L'examen des demandes est fait très consciencieusement; l'expérience apprend que trop souvent les femmes sous-estiment les difficultés d'une affaire et, bien que possédant les aptitudes professionnelles nécessaires, ne sont pas qualifiées pour diriger elles-mêmes une entreprise.

Les cautionnements accordés dans la branche « hôtellerie et professions similaires » sont rares, parce que les expériences faites dictent une certaine réserve; beaucoup de femmes, il est vrai, n'ont guère d'autre champ d'activité que celui-là, mais il faut admettre que quantité de pensions et de homes ne sont pas rentables; la grande concurrence, les prix de pension actuellement pratiqués, qui souvent ne sont nullement en rapport avec les exigences de la clientèle, empêchent le paiement des intérêts et le remboursement des fonds avancés.

L'accroissement du chiffre des demandes provient de la catégorie « commerce et arts et métiers ». Dans le commerce, la préférence est donnée aux branches, mercerie, lainages, papeterie, tabacs, chocolats; l'accroissement principal se rapporte aux grandes de succursales de magasins; c'est compréhensible, puisque là le risque est relativement faible. De nombreuses femmes peuvent gagner ainsi modestement leur pain quotidien.

Les quatre cinquièmes des requérantes sont des femmes seules, célibataires, veuves ou divorcées; quant aux femmes mariées, toujours leur mari est malade, ou sans travail, ou incapable de subvenir à l'entretien de sa famille. Nombre de celles qui s'adressent à la Société Saffa sont d'anciennes employées qui, à 40 ans et plus, ont perdu leur place; ce sont des veuves ou des divorcées qui, après une longue interruption de leur activité, doivent trouver de nouveaux moyens d'existence.

Le tableau de la répartition des cautionnements montre que Zurich vient en tête avec 101 cautionnements pour 246,800 fr., Berne avec 65 cautionnements pour 125,950 fr., Vaud avec 31 cautionnements pour 74,600 fr., Genève, avec 21 cautionnements pour 42,300 fr. L'exercice laisse un bénéfice de 22,549,30 fr., réparti comme suit: 18,000 fr. au fonds de réserve, 3,714 fr. dividende de 3.18 % aux parts sociales et 835.30 à nouveau.

La société possède deux bureaux de renseignements financiers, un à Berne, dirigé par M^{lle} A. Martin, l'autre à Zurich, dirigé par M^{lle} E. Naegeli. Elle a présenté un mémoire détaillé au Département fédéral de Justice relatif aux modifications à apporter au droit suisse du cautionnement, en appuyant fortement sur la nécessité du consentement réciproque des deux époux pour tout cautionnement.

(La fin en 3^{me} page).

S. B.

Une femme anglaise nous écrit...

Nous recevons d'une de nos amies de Londres, mère de deux fils à l'âge d'homme, l'un ayant déjà fondé un foyer, la lettre suivante, véritable cri du cœur, écrit dans l'agonie des derniers jours de septembre. « Je pense, ajoute-t-elle, que ceux qui dénoncent la guerre comme une chose horrible et injustifiable ne doivent pas manquer de réaliser que toute guerre, pour sembler justifiée à d'autres, n'en est pas moins horrible. C'est pour cette raison, et pas du tout pour défendre mon propre pays, que je vous envoie ceci. Je l'ai écrit parce que je sentais qu'il était d'une élémentaire honnêteté intellectuelle de garder le souvenir de ce que j'ai personnellement éprouvé durant ces derniers jours ».

...Pour ceux qui n'appartiennent à aucun parti politique et qui tiennent passionnément à la justice, à la démocratie, comme à la réputation de leur pays, la nouvelle de la première visite de M. Chamberlain en Allemagne fut un coup terrible. Nous n'osions guère espérer en effet que le Premier ministre fût prêt à prendre une position ferme, en s'appuyant sur l'énorme puissance qu'aurait pu représenter une politique unie de résistance à l'agression de la part de la France, de la Grande-Bretagne, et